



# Spécial Notation Appréciation



La date limite de réception des demandes de révision de note et d'appréciation a été fixée au **27 octobre 2017** \* par l'administration.

\* Si vous n'avez pas eu votre feuille de notation à cette date, vous pouvez déposer, quand même, un recours auprès de la Commission Paritaire. Dans ce cas nous vous invitons à nous en informer pour intervenir auprès de la direction ou directement en Commission paritaire.

Les appréciations et la notation influent sur votre carrière : NE LES NEGLIGEZ PAS !!!

**La note entre dans le calcul de votre prime de service.**

**Elle est prise en compte lors des promotions et avancements.**

**Protester verbalement ne suffit pas !**

Seul compte le recours écrit à la Commission Paritaire. C'est officiel et ça reste dans votre dossier. La CAPL émet un avis mais c'est le Directeur qui prend la décision. Ensuite vous avez 2 mois pour faire un recours gracieux auprès du directeur ou un recours au tribunal administratif de Lille.

**⚠ Vous devez impérativement formuler votre demande de révision de note et d'appréciations\* par lettre adressée au président de la Commission Paritaire (par courrier interne ou directement en DRH). \* voir modèle ci-dessous**

En cas de désaccord sur vos appréciations littérales et notamment si vous estimez certaines remarques déplacées ou injustes. Nous vous conseillons de demander purement et simplement **la suppression de la (des) partie(s) des appréciations que vous contestez**. En effet, par expérience on sait que les rédacteurs des appréciations reviennent difficilement sur ce qu'ils ont écrit même si la CAPL a donné un avis majoritaire favorable à l'agent.

Il est logique de demander l'augmentation de la note si l'on conteste les appréciations littérales même si l'on a déjà eu une augmentation.

Si vous trouvez que la note ne reflète pas les appréciations, vous êtes en droit d'en demander l'augmentation. Quelle que soit votre demande, il est de votre intérêt de l'argumenter clairement.

*Modèle de lettre*

Nom, Prénom de l'agent  
Grade :  
Service :

Roubaix le..

A Madame le Président  
De la Commission Paritaire

Monsieur le Président,

J'ai pris connaissance de mon évaluation pour l'année 2016, et je vous demande de bien vouloir transmettre à la Commission Paritaire ma demande de révision de ma note et de mes appréciations pour les raisons suivantes :

..... **VOTRE ARGUMENTATION**.....

En espérant que la Commission Paritaire donnera une suite favorable à ma demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes respects les plus sincères.

Signature

N'hésitez pas à nous faire parvenir une copie de votre demande de révision



**Vous pouvez également saisir la CAPL au bout de 2 refus de formation**